

Réf: Dossier 350327

Avis de constitution

SOCIETE « CELESTERE WORKS »

Siège Abidjan-cocody angré, lot 216, ilot A, Lot 216,
Ilot A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELESTERE WORKS »

Objet : -Le Commerce Général ;
-La prestation de services et la consultance.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-cocody angré, lot 216, ilot A, Lot 216, Ilot A

Dirigeant(s) M CHO TERENCE ASANGWE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10716 du 18/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64083/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

